



Tennis-Club Chamblon

Newsletter

Avril 2026



Bienvenue au Tennis-Club Chamblon

Chères et chers membres,

Nous avons le plaisir de vous adresser les informations suivantes.

Pour connaître toutes les mises à jour, les dernières news, les actualités, les différents règlements, les statuts et les informations du club, rendez-vous directement sur notre site internet : www.tennis-chamblon.ch.

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook et likez-nous !

Votre comité 2026-2027

Cédric Sonney - président, sponsoring, responsable développement du club

Jonas Mentha - caissier

Quentin Merenda - secrétaire (gestion des membres, Plugin, courrier, facturation, rappels)

Laurence Horné - communication, relations externes, réseaux sociaux, responsable senior.e.s 50+

Patrick Thomet - responsable juniors, stages, accueil des nouveaux membres, gestion des licences

Stefan Ramirez - coordinateur sportif adultes et juniors (entraînements, Interclubs, tournois)

Ivan Djurdjevic et **Jean-Marc Rey** - responsables de la buvette

Vincent Paillard - responsable des installations

Mickaël Villa - responsable des tournois et autres manifestations sportives

Les coordonnées du comité se trouvent sur le site internet.

Communications et paiements

Pour des raisons d'économies et d'efficacité, le Comité du TCC continuera à transmettre tout au long de l'année les informations utiles par courriels, via le site internet du club www.tennis-chamblon.ch et via la plateforme Plugin. Il est alors indispensable de tenir à jour vos données personnelles ou celles de vos enfants - compte Plugin mis à jour et complété avec notamment votre adresse postale et votre adresse de courriel valables.

Les cotisations seront envoyées à fin mai 2026. Nous vous prions de régler le montant de vos cotisations et, le cas échéant, de vos licences à l'aide du bulletin de versement jusqu'au 31 juillet. Nous vous remercions d'avance de respecter le numéro de référence/QR reçu et de ne pas regrouper les montants. Veuillez signaler toute modification en lien avec votre catégorie d'abonnement avant le 31 juillet à Quentin Merenda. Passé ce délai, et en cas de changements ultérieurs, des frais administratifs de CHF 50.00 vous seront facturés.

Veuillez nous communiquer d'éventuels changements ou si vous désirez recevoir vos BV et autres factures directement par mail. Merci de transmettre l'information à quentinmerenda@hotmail.fr.

Merci également de nous avertir lorsque vous souhaitez payer en plusieurs fois.

Finalement, si vous envisagez de suspendre ou d'annuler votre licence, il est impératif de nous en informer durant la période prévue à cet effet, soit entre novembre 2026 et février 2027, en contactant le club directement. Sinon, la licence se renouvelle automatiquement et les frais inhérents à celle-ci sont dûs au club via Swiss Tennis.



Démission

Selon l'article 21 des Statuts du club, toute demande de démission doit être adressée au comité avant l'Assemblée Générale qui se tient vers fin mars. En cas de non-respect de ce point, la cotisation pour la saison à venir vous sera facturée.

Rappel des principaux points du règlement

Tout.e membre s'engage à respecter les statuts, les règlements et les décisions du Club. Le statuts et le règlement sont disponibles sur notre site internet sous l'onglet "club". Il / elle adopte en tout temps un comportement loyal et respectueux.

Les courts doivent être réservés en ligne, sur www.tennis-chamblon.ch ou sur chamblon.plugin.ch. L'application PLUGIN.CH gratuite est également disponible pour iOS et Android. Vous ne pouvez pas réserver plus de 6 jours à l'avance.

Une réservation en simple ne peut excéder une heure. Une réservation en double ne peut excéder deux heures.

Les noms exacts des membres et/ou, le cas échéant, de l'invité, figurent sur la réservation. Ces noms correspondent aux personnes présentes sur le terrain.

Merci de supprimer votre réservation lorsque vous décidez de ne plus jouer. Pensez aux autres membres !

Les terrains extérieurs ainsi que le court intérieur ne peuvent être réservés plus de 6 jours à l'avance.

Terrains extérieurs : l'heure de jeu dure en réalité 55 minutes. Les 5 dernières minutes sont réservées au balayage du terrain.

Si personne ne se présente après vous, les terrains sont fermés à clé et, le cas échéant, les lumières sont éteintes.

Terrain intérieur : le filet est démonté et rangé dans le local matériel après l'heure de jeu si personne n'a réservé après vous. Les lumières sont éteintes. Des chaussures propres et à semelles claires doivent être utilisées.

Une tenue correcte et des chaussures adéquates sont obligatoires sur tous les terrains. Merci de taper vos chaussures avant d'entrer dans le club-house afin de limiter la saleté à l'intérieur des locaux.